

ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

En attendant de nouvelles manifestations :

**L'opposition
remobilise
ses troupes
à travers des
meetings** P.3

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 323 du 31 Mai 2018

Crise politique togolaise :

**Entre stratégie politique et issue du sommet
de la CEDEAO en juin, chacun affûte ses armes** P.3



Sommet ACP-UE à Lomé

**L'avenir du partenariat ACP-UE
au cœur des échanges** P.3

Phénomène « Mimé tcha tcha tcha » sur les réseaux sociaux :

**Quand ignorance et naïveté peuvent
conduire à de graves conséquences !** P.7

Réalisation des infrastructures routières :

**De la nécessité de
communiquer sur
la fin des travaux** P.6

**Junior AMENUNYA sera
conduit à sa dernière
demeure ce samedi
à DANYI ELAVANYO** P.2

Le tabagisme, un important facteur de risque de cardiopathies et d'AVC

Le monde entier célèbre ce jeudi 31 Mai, l'édition 2018 de la journée mondiale sans tabac axée sur le thème « le tabac et les cardiopathies ». L'objectif est non seulement d'attirer davantage l'attention des fumeurs et de la population dans son ensemble aux risques associés au tabagisme, mais aussi de plaidier faveur de politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac.

Pour la célébration de cette année, il est en effet question pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires focalisent l'attention sur le tabagisme en tant qu'un important facteur de risque pour l'apparition de cardiopathies coronariennes, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et de maladies vasculaires périphériques.

La commémoration est une sorte de campagne qui vise à permettre de sensibiliser davantage aux aspects relatifs au lien entre le tabac et les cardiopathies et autres maladies cardiovasculaires, y compris les accidents vasculaires cérébraux, qui ensemble constituent selon l'OMS, la principale cause de décès dans le monde. Le souci, c'est aussi d'informer sur les actions réalisables ainsi que les mesures que les publics principaux, y compris les gouvernements et le public, peuvent prendre pour réduire les risques pour la santé cardiaque que pose l'usage du tabac.

En dépit des effets nocifs connus du tabac sur la santé cardiovasculaire, ainsi que l'existence de solutions permettant de réduire les décès et les maladies connexes, une grande partie du public a une faible connaissance de ce que le tabac constitue l'une des principales causes de maladie cardiovasculaire.

Selon l'OMS, les maladies cardiovasculaires

tuent davantage de personnes que toute autre cause de décès dans le monde, et la consommation de tabac ainsi que l'exposition au tabagisme passif contribuent à raison d'environ 12 % de tous les décès dus à une cardiopathie. Le tabagisme est la deuxième cause principale de maladie cardiovasculaire, après l'hypertension artérielle car la fumée du tabac contient plus de 4000 substances chimiques, dont au moins 250 sont nocives et plus de 50 sont cancérogènes.

L'institution onusienne indique que l'épidémie mondiale de tabac tue plus de sept (07) millions de personnes chaque année, dont près de 900 000 sont des non-fumeurs qui meurent parce qu'ils ont été exposés au tabagisme passif. Près de 80 % du plus d'un milliard de fumeurs que compte la planète vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, où la charge de morbidité et de mortalité liée au tabac est la plus lourde.

Au Togo, même s'il n'y a pas encore une enquête exhaustive sur l'évolution de la consommation du tabac, le suivi qui se fait par la coordination togolaise de la lutte anti tabac depuis deux ans sur la base du nombre de paquets de cigarettes vendus dans le pays laisse apparaître une baisse de la courbe de la quantité de cigarettes vendues. Ce qui laisse penser qu'à priori, avec les opérations de sensibilisation, il y a une diminution de la consommation

du tabac au Togo.

Une récente étude de l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE) montre que le tabagisme est l'une des importantes causes de décès prématurés des tuberculeux (73,30 %) et sur les 195 cas de décès de tuberculeux enregistrés en 2005, le tabac a conduit au décès prématuré pour 117 cas.

« De tous les produits que consomme l'homme, le tabac est le seul à n'avoir aucun effet positif sur l'organisme à court, moyen et long terme. Aujourd'hui, le tabac contient plus de 4.000 substances toxiques pour l'organisme et le tabac est un produit qui entraîne un problème au niveau de la multiplication des cellules et donc le cancer. Tous les organes sont à même de développer un cancer à un moment donné de la consommation du tabac », avait indiqué le Dr. Vincent Koumako, coordonnateur national du programme anti-tabac à l'occasion de la célébration de l'édition 2017 de la Journée mondiale sans tabac.

La vision, avait-il souligné, est de parvenir à enrayer le tabagisme que ce soit au Togo ou dans le monde, ce qui selon lui, est possible si les uns et les autres arrivent à prendre réellement conscience des complications liées au tabagisme.

Dans la lutte anti-tabac, le Togo se dote d'un arsenal juridique développé

par les pouvoirs publics en vue de décourager les fumeurs. Depuis le 1^{er} septembre 2014, tous les paquets de cigarettes vendus au Togo, portent un avertissement bien visible sur l'emballage. On peut lire sur les paquets en Français et en langues vernaculaires (Kabye et Mina) « Le tabac nuit gravement à la santé », « la fumée donne des maladies comme le cancer » ou encore « la consommation du tabac n'est pas bonne pour la santé ». Il existe aussi depuis 2010, une loi interdisant de fumer dans les lieux publics

Il faut rappeler que les produits du tabac sont des produits fabriqués entièrement ou partiellement sur la base de feuilles de tabac et destinés à être fumés, sucés, chiqués ou prisés. Ces produits contiennent tous de la nicotine, un agent psychotrope qui entraîne une forte dépendance. Bien que le tabagisme soit l'un des principaux facteurs de risque de plusieurs maladies chroniques, à l'image du cancer, des affections pulmonaires et autres maladies cardiovasculaires, il demeure malheureusement très répandu dans le monde.

Certes, il est, selon les informations, difficile pour les fumeurs de renoncer au tabac car la dépendance tabagique fait intervenir plusieurs phénomènes comportementaux, cognitifs et physiologiques. Peu de consommateurs de tabac parviennent à s'en débarrasser à la première tentative. Mais il est attesté que c'est possible de renoncer au tabac avec des conseils et autres accompagnements psychologiques.

David S.

JUNIOR AMENUNYA SERA CONDUIT À SA DERNIÈRE DEMEURE CE SAMEDI À DANYE ELAVANYO

Junior Komlan Edem AMENUNYA sera conduit à sa dernière demeure ce samedi 02 juin à DANYE ELAVANYO. La presse togolaise pleure depuis deux semaines notre confrère Junior AMENUNYA journaliste, chargé de communication de GOMIDO FC de Kpalimé, décédé le 15 mai 2018 à l'âge de 40 ans. L'homme a marqué le monde des médias par son parcours, journaliste à TV7 puis à LCF, l'homme s'est bien essayé à la presse écrite en dirigeant un journal magazine gratuit du nom de KUSSASSA un nom emprunté à l'Afrique du Sud. Mais il faut bien le reconnaître, l'homme a été encore plus célèbre quand il animait l'émission TOC-TOC sur LCF (la chaîne du Futur) avant sa fermeture. C'est un journaliste tombé dans la fleur de l'âge que la presse togolaise pleure ce jour. Votre journal ECHOS DU PAYS présente ses condoléances à la veuve à ses enfants et à toute la famille éplorée. Puisse le Tout Puissant le recevoir à sa droite pour son repos éternel.



Voici le programme des obsèques :

- Jeudi 31/05/2018

Messe veillée à l'Eglise Catholique de Bè Klikame à 20h (Atikoumé face IAEC)

- Vendredi 01/06/2018

Veillée de prières et de chants au stade municipal d'Agome Kpodzi (kpalime)

- Samedi le 02/06/2018

Messe à l'Eglise Catholique St Paul d'Agome Kpodzi à 7h30 (kpalime)

9h00 : départ pour Danyi Elavanyo

11h00 : messe d'enterrement à l'Eglise Catholique de Danyi Elavanyo

«Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu» Romains 8:28.

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque jeudi votre journal



l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 28 Mai au 04 Juin 2018

CENTRE	46, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
AKOFA	Av. Maman N'Danida Amoutivé	22 21 00 97
N-D de MEDJ	Boulevard du 13 Janvier, Face Byblos	22 35 20 02
CRISTAL	Boulevard Houphet Boigny	22 20 90 91
CHATEAU D'EAU	Près Château d'eau de BE	22 21 57 51
ESPERANCE	Face Ecole Française Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Avenue Libération prolongée	22 22 25 25
BON SECOURS	Grand Collège du Plateau - Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Après la Lagune de Nyékonakpoé	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Boulevard de la paix à Super Taco	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS	22 52 41 39
AEROPORT	Rte de l'Aéroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	Hedzranawoe, derrière TOGO 2000	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS	Bè Kpota en Face de NETADI	22 27 60 19
ELI-BERECAL	Adidogomé, Im. SIKOVIC face à la Poste	22 51 22 82
LA REFERENCE	Adidogomé, à côté du bar Madiba	22 51 12 12
BONTE	Rte SEGBE, Wonyomé, face station Sanol	22 36 28 50
BETANIA	Glenkomé non loin des Témoins de Jéhovah	22 43 89 40
MILLENAIRE	Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Route PATASSE - Lomégan-ODEF	22 51 15 34
EL SHADAI	Face Ecole Théologie ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Rte Léo 2000, non loin de FUCEC Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Amadahomé à côté de la maison des jeunes	22 46 93 50
ST ESPRIT	Bretelle Agoè-Kégué, Face CEG Agoè-Est	22 40 29 06
ST MICHEL	Agoè entre Brasserie et Espace Télécom	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe Voie CEDEAO	22 51 77 87
MAINA	Agoé Assiyéyé, à 300 mètres du Carrefour bleu	22 33 65 34
TCHEP'SON	Face Terminal du sahel (Togblékopé)	22 42 94 41
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Face Lycée publique de Baguida	22 27 36 36



Siège : Agbalépédo

Récépissé

n°383/14/10/09/HAAC

13 BP 507

e-mail:

augustin.sizing@yahoo.fr

Maison de la Presse

Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING

90 03 18 24

22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,

David SOKLOU,

Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

Crise politique togolaise :

Entre stratégie politique et issue du sommet de la CEDEAO en juin, chacun affûte ses armes

L'actualité politique ces derniers temps est marquée par des actes isolés posés ça et là par divers groupes politiques, actes qui sont souvent interprétés isolément mais dont l'interconnexion latente nous intéresse à plus d'un titre. Après la suspension il y a trois mois du dialogue intertogolais, on a assisté à plusieurs types de signes nés des actes politiques posés par les protagonistes dans la crise sociopolitique qui a comme on le sait, pris de l'ampleur depuis le 19 août 2017. Entre l'intransigeance des deux parties notamment le pouvoir et la coalition des 14 partis de l'opposition, intransigences ayant occasionné la suspension du dialogue conduit sous la houlette diplomatique du président Nana Akuffo Addo du Ghana, d'autres forces ont émergées. Un regroupement des centristes avec le NET de Gerry Taama, la CPP de Francis Ekon et le PDP de Bassabi Kagbara. A côté des centristes est né le Groupe des Républicains Ecologistes du Togo (GRET). Tous ces regroupements politiques ne sont pas un fait du hasard et ont

bien un sens pour une certaine opposition qui estime visiblement que hors de la C14, elle a son rôle à jouer. D'ailleurs ces regroupements montrent à plus d'un titre, leur intérêt à aller aux élections. Véritable jeu politique pour un pays qui a soif d'un règlement de la crise afin d'aboutir aux élections transparentes et apaisées, mais un pays qui veut aussi éviter qu'à terme la continuité de l'Etat pose problème du fait d'un quelconque vide juridique. Dans ce contexte, les uns disent lutter pour éviter le vide et respecter ainsi le calendrier républicain, certains pour leur part caressent le vœu qu'une erreur fasse tomber le pays dans un vide juridique qui conduit à coup sûr les dirigeants dans une illégalité. La manœuvre est en cours mais les épreuves sont difficiles de part et d'autres, cependant le génie ne manque pas. Dans cette atmosphère personne ne prend un risque total, chacun dispose d'un plan de secours.

Ainsi la coalition des 14 partis politiques de l'opposition sentant la démobilité, commence à remobiliser cette fois par

des meetings. Après les meetings de la semaine passée, six autres meetings sont programmés ce week-end, seulement entre regroupement de partis et intérêt de sa formation politique, une stratégie naît chez certains, car comme dirait l'autre, « on ne sait jamais ». On voit donc le parti du chef de file de l'opposition l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) démarrer une tournée à l'intérieur du pays en remobilisant et en mettant en branle sa stratégie politique propre.

C'est dans cette configuration politique que le parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) offre de l'eau au travers des forages réalisés pour des populations dans divers quartiers de la capitale, œuvre utile dirait quelqu'un à juste titre, mais loin d'être désintéressé, ceci ayant bel et bien une allure de précampagne.

Dans cette atmosphère politique, une partie de la société civile incarnée par des juristes non moins politiques réunis dans l'APED entendue association pour la promotion de l'Etat de droit, sort ce qu'elle a ap-

pelé une proposition de sortie de crise. Même si la proposition paraît plus corsée que celle de la C14 avec l'idée d'un gouvernement de transition, d'une instance internationale neutre et indépendante chargée d'organiser les élections en lieu et place de la CENI, d'une force de la CEDEAO pour superviser les élections et de la possibilité des états généraux de la défense nationale en vue de trouver solution au couple armée-nation, ajoutées aux revendications traditionnelles de la coalition, l'APED avec sa proposition discutable dans le fond comme dans la forme, a passé un message et espère aussi voir cette proposition être prise en compte dans la résolution de la sempiternelle crise sociopolitique togolaise.

Seulement voilà, quand tous les politiques dans leurs calculs voient leurs intérêts, le peuple laissé à lui doit rester éclairé. Nombre de personnes pensent que le mois de juin sera décisif dans la résolution de la crise au Togo et ceci pour deux raisons. D'abord parce que certains pensent que le départ du président

Faure Gnassingbé à la tête de la CEDEAO ne sera pas anodin dans la suite et la manière de mener le dialogue si le dialogue doit se poursuivre. Ensuite, d'autres se rappellent pour leur part que lors du sommet extraordinaire de la CEDEAO le 14 avril 2018 dernier au Togo, les présidents Nana Akuffo Addo du Ghana et Alpha Condé de la Guinée ont été confortés dans leurs positions de médiateurs et que surtout il leur a été demandé de soumettre une proposition de sortie de crise à la session des

Chefs d'Etat et de gouvernement lors du prochain sommet de juin. Ceci veut dire beaucoup de choses, car entre adopter la proposition de sortie de crise au prochain sommet avant que Faure Gnassingbé ne passe le témoin à son successeur et espérer que le successeur de chamboule tout après l'existence de ladite proposition de sortie de crise, la real politique semble exiger des acteurs politiques togolais un sens de discernement.

Augustin S.

Crise politique au Togo

Le CJD exige le respect du calendrier légal des élections

Le Collectif des Jeunes pour le Développement (CJD) et ses partenaires dont le Collectif des Organisations pour une diplomatie non gouvernementale ainsi que les Sentinelles du Togo se sont prononcés le week-end dernier sur la situation politique actuelle que traverse le Togo. Pour ces organisations de la société civile, il faut que le gouvernement tienne les échéances électorales dans le respect des délais légaux prévus par les textes de la République.

« Paix et stabilité retrouvées, de la nécessité de soutenir la voie électorale proposée par la communauté internationale ». C'est autour de ce thème que le CJD a animé samedi dernier une conférence de presse au cours de laquelle les premiers responsables de cette association disent saluer la paix et la stabilité qu'a retrouvées le Togo après huit mois de manifestations et de tensions politiques. Dans sa déclaration, le Vice-président du CJD, M. Adom Orphé s'est expliqué en ces termes : « Depuis quelques jours, les togolais vaquent librement à leurs occupations. Plus de panique dans le pays. La psychose qui s'était emparée des populations s'est petit à petit dissipée. Les activités économiques reprennent... Les togolais peuvent commencer déjà par espérer la paix, la quiétude, la stabilité et le développement intégral pour l'avenir de leur pays.

Allant au-delà d'un simple alignement sur la position du G5, le CJD et ses partenaires demandent aux autorités togolaises d'accélérer les processus électoraux afin que les prochaines consultations électorales telles que le référendum, les législatives et les locales qui arrivent à grand pas, se tiennent dans le respect du calendrier républicain des élections.

Au cours de cette rencontre avec les hommes de médias, le CJD et ses partenaires ont tenu à exprimer leur gratitude aux autorités togolaises et en particulier au Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé ainsi qu'à l'armée pour « avoir œuvré pour la sauvegarde de la paix, la prééminence du droit des togolais pendant les périodes de manifestations politiques émaillées de violences ».

En outre, ces trois organisations de la société civile estiment que dans le souci de protéger cette démocratie et le droit des citoyens, le gouvernement a l'obligation de prendre ses responsabilités tout en tenant compte des recommandations de la communauté internationale, représentée au Togo par le groupe des 5 composé des Ambassades d'Allemagne, de France, des USA, de l'Union européenne et du système des Nations Unies. Lesquelles recommandations, rappelons le, qui préconisent la tenue des élections pour sortir le pays de la crise qu'il traverse depuis plusieurs mois déjà. Une position que ne partage pas la coalition des 14 partis de l'opposition qui ne cesse de marteler qu'elle n'adhère toujours pas à l'idée des élections dans les conditions actuelles.

Pas plus tard que le weekend dernier, les différentes formations politiques qui animent la vie de cette coalition ont au cours de leurs différents meetings de remobilisation rejeté l'idée des élections sans la mise en œuvre des réformes phares exigées. De l'ANC au CAR en passant par la CDPA, les FDR ou encore le Parti des Togolais, la question de la participation de la C14 aux futures échéances électorales est sans équivoque : pas de réformes, pas de participation. Reste à savoir si cette fois ci, dans certains états majors l'on ne serait pas tenté de faire volte-face.

Roger GBESSIA

En attendant de nouvelles manifestations :

L'opposition remobilise ses troupes à travers des meetings

Alors que la dialogue politique inter-togolais reste suspendu depuis le 23 Mars dernier, l'opposition joue la carte de la mobilisation autour de ses revendications politiques. Baguida, Avénou et Agoè Zongo sont les trois quartiers de Lomé choisis en effet le dimanche dernier par la coalition des 14 partis de l'opposition pour animer des meetings de remobilisation de la population en prélude à de nouvelles manifestations que ce regroupement de partis compte organiser dans les prochains jours pour essayer de maintenir la pression sur le pouvoir de Faure Gnassingbé.

Pour les responsables de la coalition en effet, les manifestations ne sont pas abandonnées de même que leurs revendications politiques qui portent essentiellement sur le retour à la Constitution originale de 1992, le vote des togolais de l'étranger, la révision du cadre électoral et la libération des détenus politiques entre autres.

L'heure ne doit pas être au repos, dit-on au sein de la coalition pour qui l'alternance politique est toujours à portée de main même si aux yeux de plusieurs observateurs de la scène politique togolaise, la lutte à un



Jean Pierre Fabre en meeting de sensibilisation

peu faibli au regard de ce que ces derniers temps, les tentatives de manifestation de l'opposition se sont soldées par un échec à cause d'un manque de consensus avec l'autorité publique au sujet des itinéraires.

« Nous allons reprendre les manifestations comme avant. Ce n'est pas parce que nous faisons les meetings que les manifestations sont abandonnées. Les meetings que nous organisons, ce n'est pas pour remplacer les manifestations. C'est pour être encore plus en contact de nos populations et leur demander de rester éveillée. Ce que nous cherchons, nous allons l'avoir », a déclaré au meeting d'Agoè Zongo, le leader de l'ANC et chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre.

Même son de cloche

aux autres meetings où les autres leaders de la coalition ont invité les populations à se mobiliser davantage pour les prochains mots d'ordre. « Nous dialoguons, mais nous savons que ce qui doit nous permettre d'obtenir satisfaction aux revendications du peuple, c'est la détermination dont nous aurons fait preuve. Et la fermeté dont le peuple attend de nous. Donc, il est important que nous continuions à mobiliser. C'est pour cela que nous organiserons des meetings dans les différents quartiers en attendant les prochaines grandes manifestations de rue », a expliqué Brigitte Adjamagbo Johnson, coordinatrice de la Coalition des 14.

Le Togo est toujours dans l'attente de la reprise du dialogue entre les ac-

teurs politiques. Ceux qui étaient optimistes quant à une heureuse et rapide issue de la crise sociopolitique comment par se poser des questions de savoir si réellement la classe politique togolaise a envie que les choses évoluent, tant les positions des deux camps (pouvoir et opposition) restent toujours tranchées.

Du côté de la facilitation ghanéenne qui mène des consultations bilatérales, l'espoir d'une sortie de crise est toujours possible, et il n'est pas question d'abandonner les efforts visant à concilier les positions. Pour y parvenir, il y a lieu que les premiers responsables notamment les acteurs de la classe politique togolaise à un moment donné, fassent abandonner un temps soit peu les intérêts partisans pour s'armer d'un sursaut patriotique et penser véritablement à l'intérêt supérieur de la nation.

Au demeurant en juin prochain, les facilitateurs ghanéens Nana Akuffo-Addo et guinéen Alpha Condé soumettront à la prochaine session des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, des recommandations pour une issue définitive de la crise togolaise.

David SOKLOU

Les journalistes appelés à s'impliquer davantage dans la prévention et la gestion des crises liées aux catastrophes

Les professionnels de médias sont invités à renforcer leur implication dans les processus de prévention, d'alerte et de gestion des crises de catastrophe au Togo. Une rencontre de partage d'informations a été initiée dans ce sens la semaine dernière à Lomé par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC).



Les officiels à l'ouverture de la rencontre

Cette rencontre a rassemblé les journalistes des médias d'Etat et privés élargis aux responsables de communication des confessions religieuses et de la chefferie traditionnelle de la région maritime et celle des plateaux.

Les échanges ont porté sur les objectifs de l'ANPC, le système d'alerte précoce aux inondations, le cadre d'action

de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe au Togo, la coordination de la gestion des situations d'urgence, la collaboration entre les services hydrologiques et météorologiques pour la prévention des inondations sans oublier les rôles et responsabilité des journalistes dans la prévention des risques et menaces, l'alerte précoce et la gestion des urgences et ca-

tastrophes.

« La présente rencontre permettra d'impulser la dynamique de communication pour la réduction des risques de catastrophe (...); La thématique de réduction des risques de catastrophe est au cœur des préoccupations mondiales en matière de développement car une catastrophe naturelle peut anéantir en quelques instants, des efforts d'années

de progrès », a souligné le Ministre de la sécurité et de la protection civile, Damehame YARK. Il avait à ses côtés, ses collègues André Johnson de l'environnement et des ressources forestières, Guy Madjé Lorenzo en charge de la Communication de même que le Président de l'Observatoire Togolais des Médias, Aimé EKPE.

« Dans le souci d'accroître la résilience des communautés vulnérables au Togo, le Gouvernement espère compter sur l'activité des journalistes et professionnels de médias pour relayer l'information avec promptitude et efficacité dans le sens de la protection des communautés vulnérables face aux risques de catastrophe », a ajouté le Ministre Yark.

Les Hommes de médias sont invités à réaliser des productions pour informer sensibiliser et prévenir régulièrement les populations sur les risques de catastrophe. Il faut préciser que cette activité de l'ANPC s'intègre dans les objectifs du plan de préparation et des réponses aux éventuelles inondations en 2018 au Togo.

David

ECHOS Civisme :

De la nécessité pour les fumeurs d'épargner les non fumeurs du tabagisme passif

La célébration ce jeudi 31 Mai 2018 de la journée mondiale sans tabac nous offre l'occasion de revenir sur certains comportements inciviques ou peu recommandables qu'adoptent souvent les fumeurs du tabac ou de la cigarette en public ou à côté de certaines personnes non fumeurs.

En effet, ces fumeurs ne font pas souvent attention et leurs voisins ou proches non fumeurs à la fumée du tabac, et donc au tabagisme passif qui se traduit par le fait d'exposition d'une personne non fumeur à la fumée du tabac.

Selon des études, une personne qui fume inhale seulement 15 % de la fumée et rejette les 85 % de cette fumée en l'air, exposant ainsi les non fumeurs à des inconvénients liés au taba-

gisme. Alors que cette dernière est considérée comme l'une des causes principales de nombreuses maladies non transmissibles à l'image des maladies cardiovasculaires, les cancers, les affections respiratoires chroniques pour ne citer que celles-là.

Si, malgré tous les dangers liés au tabagisme, certaines personnes continuent délibérément de fumer, il est important qu'elles adoptent des comportements citoyens et responsables en n'exposant pas les non fumeurs aux effets néfastes du tabagisme. C'est justement pour protéger les non fumeurs du tabagisme passif que le Gouvernement a adopté depuis juillet 2012, un décret relatif à l'interdiction de fumer dans les lieux publics au Togo. Une mesure que les fumeurs peinent à respecter jusqu'aujourd'hui.

La Rédaction



COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Sommet ACP-UE à Lomé

L'avenir du partenariat ACP-UE au coeur des échanges

La 107^e session du Conseil des Ministres des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et la 43^e session du Conseil des ministres ACP-UE se tiennent du 27 mai à Lomé dans la capitale togolaise jusqu'au 1^{er} juin 2018 sous la présidence de Mme le Sénateur Kamina Johnson Smith, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, présidente en exercice du Conseil des Ministres ACP.

Ces sessions qui ont été précédées des réunions extraordinaires du bureau du Conseil des Ministres ACP et celui sur l'Après-Cotonou les 27 et 28 mai, ont été ouvertes le mardi dernier par le Ministre des affaires étrangères, de la Coopération et de l'intégration africaine du Togo, M. Robert Dussey. Cette réunion sera suivie dans la journée d'aujourd'hui 31 mai, de la 43^e session du Conseil des Ministres ACP-UE.

Ces rencontres de haut niveau réunissent des ministres venus des 79 pays ACP ainsi que des représentants de l'Union Européenne (UE). Elles sont placées sous le thème « Accompagner la transformation économique et sociale des Etats ACP au niveau régional, continental et mondial ». Ces réunions constituent une étape importante vers

l'ouverture des négociations entre le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) et l'Union Européenne (UE). Elles s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des prochaines négociations pour un nouvel accord de partenariat ACP-UE après 2020.

Les soixante dix-neuf (79) pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique espèrent s'exprimer d'une seule voix en vue d'harmoniser la future coopération ACP-UE avec le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable.

En plus de débattre de l'avenir du Groupe ACP et de ses relations avec l'Union européenne, la 107^e session du Conseil ACP se penchera sur des questions stratégiques, telles que la transformation du groupe pour le

repositionner comme un acteur mondial plus efficace afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins et aspirations de ses Etats membres. Les questions liées aux produits de base et au commerce, le développement économique durable et le financement du développement sont aussi à l'ordre du jour.

La présidente en exercice du Conseil des ministres ACP, Mme le Sénateur Kamina Johnson Smith, de la Jamaïque, dans son allocution de circonstance, a insisté sur la nécessité de servir les aspirations du groupe en actualisant les objectifs pour répondre aux exigences du 21^{ème} siècle.

Le Prof. Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine du Togo a quant à lui, exhorté ses homologues à plus d'implication politique en termes d'appui



Robert Dussey et Mme Kamina Johnson Smith

aux Etats membres dans les différents processus relatifs au dialogue politique avec l'UE. « En restant uni, nous pouvons travailler ensemble et renforcer la souveraineté positive de nos Etats, autrement dit leur capacité d'action externe et interne. L'unicité d'action au rang des ACP aidera sans doute nos Etats à faire décroître les inégalités et à faire reculer les frontières de la pauvreté, à faire sortir nos Etats et populations de la situation d'inconfort

actuelle... Le gouvernement de la République togolaise insiste donc sur la nécessité du renforcement de la coopération intra-ACP car pour nous développer, nous devons d'abord compter sur nous-même, sur nos propres forces dans une perspective humaniste et de confiance en soi... L'avenir du groupe ACP dépend de notre capacité d'adaptation aux mutations profondes de l'environnement international. L'avenir n'est pas, pour

reprendre les termes d'Henri BERGSON, ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire. L'avenir se prépare, celui de notre groupe doit se construire autour de perspectives réalistes et vitales qui engagent chacun de nos Etats et toute l'organisation. L'heure est à l'action multilatérale » a déclaré le Chef de la diplomatie togolaise dans son discours à l'ouverture des travaux.

Roger GBESSIA

La loi de finance exercice 2018 revue à la baisse

La loi de finance en cours d'exécution va certainement subir une modification, un projet de loi a été introduit dans ce sens en conseil des ministres. Selon le gouvernement la loi de finance rectificative gestion 2018 est nécessaire à cause « de l'évolution de la conjoncture socio économique et financière dans notre pays, caractérisée par la crise sociopolitique émaillée de violences qui a affecté négativement depuis le second semestre 2017 l'activité économique, réduisant de ce fait le niveau de mobilisation des recettes fiscales et douanières. » Le budget rectifié s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 308 134 862 000 FCFA contre 1 318 500 000 000 FCFA dans la loi de finances initiale soit une baisse de 1%.

Nous l'avons plusieurs fois écrit, la crise politique que traverse le Togo depuis le 19 août 2017, ne profite à personne, elle est destructrice de l'économie nationale. Elle contribue à affamer beaucoup plus le peuple que la misère dans

laquelle il vivait. Si les Togoais sont unanimes qu'ils vivent mal depuis des décennies, ce n'est pas en pleine crise qu'ils vivront mieux. Les manifestations organisées par la coalition des 14 partis politiques sur au moins 6 mois ont empêché le bon déroulement des activités commerciales dans le pays. Des maga-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

sins sont toujours fermés à chaque manifestation. Les grands commerçants togolais ou étrangers ont vu leurs affaires chuter. L'enquête de la Chambre de

Commerce et d'Industries du Togo auprès des entreprises l'a clairement démontré. Les responsables d'entreprises ont reconnu que la crise politique a affecté leurs chiffres d'affaire. Certains commerçants étrangers ont tout simplement quitté le pays pour aller s'installer dans les pays voisins du Togo.

Dans ces conditions le gouvernement estime qu'il est difficile pour la régie financière de pouvoir mobiliser les recettes. Les produits rentrent difficilement

dans le pays, comment la douane peut-elle collecter les taxes ? Les marchandises n'arrivent plus au Port Autonome de Lomé comme avant, naturellement les recettes là-bas vont baisser. Ce n'est donc pas une surprise de constater que la loi de finance en cours d'exécution sera revue. Déjà au premier trimestre, le niveau de recettes fiscales recouvrées n'a pas atteint l'objectif fixé selon le conseil des ministres du 25 mai dernier.

L'autre difficulté rencontrée par le gouvernement dans l'exécution du budget 2018 dit-il c'est « la satisfaction de nouveaux besoins sociaux liés notamment aux revendications des agents des secteurs de l'éducation, à l'augmentation des subventions aux universités de Lomé et de Kara ainsi qu'aux enseignements confessionnels et surtout la prise en compte de nouvelles demandes d'investissements financés sur ressources propres ». Tout cela a augmenté le niveau des dépenses selon l'exécutif. En avril dernier le gouverne-

ment a signé un protocole d'accord avec les syndicats des enseignants pour calmer les grèves répétitives dans le secteur. Ainsi le gouvernement dans le cadre de cet accord promet la revalorisation progressive des primes. Un milliard de francs CFA sera octroyé dès cette année. Le statut particulier des enseignants et son application devrait intervenir quelques mois après la signature de ce protocole d'accord. Le gouvernement s'est engagé également à revoir à la hausse la subvention à l'enseignement confessionnel au terme d'une convention qui sera signée très bientôt. Les conséquences directes de cette décision c'est que le gouvernement ne pourra plus réaliser tous les projets pris en compte dans la confection du budget. Les réalisations qui devraient voir le jour cette année et peut-être l'année prochaine ne pourront pas toutes être intervenir. Pourtant à l'adoption de cette loi de finance, les économistes avaient reconnu qu'un budget au delà de

1300 milliards était une bonne chose pour le pays.

Le budget exercice 2018 devrait prendre en compte l'assainissement des finances publiques, accélération de la croissance et prise en charge de la demande sociale. Mais à son adoption en décembre 2017, le ministre de l'économie et des finances avait prévenu les organisateurs des manifestations politiques publiques sur la nécessité de calmer les ardeurs pour favoriser un climat propice aux affaires et à l'investissement. Aujourd'hui l'histoire lui donne raison. Les conséquences de cette crise vont peser sur l'économie togolaise peut-être pour quelques années comme c'est le cas en 1991 avec la grève générale illimitée. A partir de cet instant, les différents protagonistes de la crise devraient comprendre qu'ils ont tous intérêt à arrêter les hostilités s'ils sont vraiment soucieux du peuple et si c'est pour lui qu'ils se battent.

M. Mazé

Réalisation des infrastructures routières :

De la nécessité de communiquer sur la fin des travaux

Depuis près de 10 ans maintenant la capitale Lomé et certaines villes de l'intérieur du pays ont changé de visage. Ceci grâce à la construction de nouvelles infrastructures routières ou à la réhabilitation des routes déjà existantes. A Lomé, personne ne peut dire le contraire, les nouvelles routes ont apporté un changement à la ville. Il suffit d'interroger un Togolais de l'étranger qui n'est plus revenu au pays depuis 10 ans, pour se rendre compte que Lomé a changé. M. Denis Koudoagbo, président du réseau Force de Développement du Togo, vivant aux Etats Unis et de retour au pays depuis quelques mois ne cesse de le clamer. Sur les médias, il dit toujours que le premier jour où il a remis pied à Agoè-Nyévè chez lui de retour des Etats Unis, il a failli ne plus reconnaître sa maison. Le réseau routier d'Agbalépédo à Agoè-Nyévè a transformé la zone si bien que personne ne se souvient des difficultés qu'il

y avait à l'époque pour rallier Agoè en passant par Agbalépédo-Lossossimé. Aujourd'hui quelques minutes seulement suffisent pour faire le tour de la zone. Il y a également la route du grand contournement, du Port Autonome de Lomé jusqu'à Agoè sans oublier le petit contournement de Bè à Kégué. Il faut citer également les voies construites à Agbalépédo et puis tout récemment la bretelle Novissi-CERFER. Comme on dit la route du développement passe par le développement de la route.

C'est l'occasion de saluer ces efforts du gouvernement qui s'est lancé résolument dans la politique des grands travaux par l'entremise du ministère des infrastructures de des transports. Seulement ces routes construites sont souvent ouvertes aux usagers sans à priori aucune forme de réception. La remise des travaux aux entreprises se fait parfois au cours des cérémonies fortement médiatisées. Le

chef de l'Etat dans la plus part des cas, lance officiellement lui-même les travaux mais jamais les populations n'ont été informées de la fin des travaux.

Les routes sont subitement ouvertes à la circulation pendant que les travaux se poursuivent sur la voie. On comprend que les populations ont hâte à emprunter ces voies parce que longtemps fermées, ce qui bloquent les activités pendant des mois mais il est indispensable que les autorités annoncent officiellement la fin des travaux comme c'était fait au démarrage. Ce sera l'occasion pour les citoyens de savoir si le travail a été bien fait selon le cahier de charge. Pour la plus part des routes nouvellement construites, personne ne sait si le chantier est terminé et réceptionné par l'Etat ou pas.

Seulement on voit les usagers commencer par rouler dessus sans aucune mesure. Aucune information sur une quelconque réception officielle par le

ministre en charge des infrastructures. On voit le ministre faire quelques rares descentes pendant que la route est en chantier pour voir l'avancée des travaux mais jamais à la fin. Pas même un communiqué pour annoncer aux populations la disponibilité de la voie ou appeler les usagers à la prudence. Sur certaines routes comme la nationale N°2 Lomé-Aného à partir du Port Autonome de Lomé en allant vers Aného, il est difficile de savoir si cette portion est terminée ou pas. Elle est utilisée par les usagers depuis un bon moment alors qu'il n'y a aucun panneau de signalisation des dos d'âne qui y sont construits. Aucune signalisation sur ces dos d'âne pour annoncer aux usagers le danger et lorsqu'un usager emprunte cette fois pour la première fois il ne fait nullement attention. Cette situation est à l'origine des accidents au quotidien. Il est prévu en principe une réception provisoire et définitive après des délais de garantie mais

aucune information sur ces procédures. Un autre exemple sur cet état de fait c'est la portion du boulevard Jean-Paul 2, du Collège St Joseph aux feux tricolores MRS Novissi. Ce tronçon est ouvert à la circulation depuis plusieurs mois sans que les usagers ne sachent s'il y a encore un travail à faire sur cette route. C'est une grande voie unique, tellement large que les usagers et les riverains se demandent si elle restera ainsi. Les riverains ont tous les soucis pour traverser cette grande voie. Les usagers quant à eux se baladent dans tous les sens sur la chaussée nouvellement construite.

La situation est grave aux heures de pointe avec les élèves qui sortent de l'école. Va-t-elle rester dans cet état, quelque chose sera fait, personne ne sait. Il faut quand même un communiqué du ministère en charge des infrastructures pour situer et appeler les populations à la prudence. Rien de tout cela n'est fait et la situa-

tion dure déjà des mois. C'est vrai que le reste de ce boulevard, de Novissi à Kégué est encore en chantier mais il sera important de prendre des mesures sur la partie déjà finie pour éviter les accidents en attendant les travaux de finition.

C'est donc tous les Togolais qui saluent ces grandes œuvres du gouvernement. Quelque soit la situation, il revient aux usagers d'avoir de bons comportements une fois sur ces réalisations. Personne ne viendra leur demander de bien se comporter sur la route. Depuis que ces nouvelles routes sont construites à Lomé, pas un seul jour ne passe sans accident. La plus part de ces cas d'accident sont dus à l'accès de vitesse et à l'inobservation du code de la route. Si les populations ne sont pas prudentes, au même moment où ces routes apportent le développement elles seront sources de décès.

Mathieu M.

Marché unique du transport aérien en Afrique

La réunion de Lomé s'est achevée sur plusieurs engagements et exhortations

Les travaux de la 4^e réunion des membres du groupe de travail ministériel sur l'opérationnalisation du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA), ouverts en fin de semaine dernière à l'hôtel 2 février, ont pris fin ce lundi 28 mai à Lomé sur plusieurs engagements et exhortations visant à rendre au plus vite opérationnel le projet.



Faure Gnassingbé et Moussa Faki, président de la Commission de l'UA

Après les travaux des experts sur les rapports pour l'harmonisation des accords bilatéraux des services aériens, la journée de clôture a été présidée en présence des ministres de transport des Etats membres, par le Chef du gouvernement, Komi Selom Klassou, représentant le

Chef de l'Etat, champion désigné par ses pairs pour conduire le processus de mise en œuvre du Marché. Cette journée de clôture a été marquée par trois étapes. Il s'agit notamment de l'adoption des rapports des experts, l'élection d'un nouveau bureau du groupe de travail du MUTAA et la si-

gnature du mémorandum d'entente des pays membres.

Au total, 15 Etats ont signé le mémorandum d'entente sur l'harmonisation du trafic du transport aérien. Il s'agit du Bénin, du Cap-Vert, de la Centrafrique, de la Cote d'Ivoire, du Congo, du Tchad, de

l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée équatoriale, du Libéria, du Mali, du Niger, de la Sierra Léone, du Rwanda et du Togo. Ils portent ainsi à 26, le nombre d'Etats constituant le MUTAA pour un trafic aérien unifié de 70%.

Les ministres des transports ont, à cette occasion, procédé à la validation des divers rapports des experts réunis depuis le vendredi dernier. Ils ont passé en revue les difficultés contenues dans la décision de Yamoussoukro et y ont apporté des amendements pour rester dans la vision du programme Afrique 2063 de l'Union Africaine.

A l'issue des travaux, un nouveau bureau du groupe de travail ministériel est mis en place. Il est dirigé par le ministre malien du transport, Moulaye Ahmed Boubacar. Il s'est donné comme priorité, l'adhésion au MUTAA de tous les pays africains, membres de l'Union africaine, pour faire de ce marché, « un élément intégrateur et utile pour l'Afrique ». Ce

nouveau bureau du groupe de travail ministériel s'engage à mettre en œuvre intégralement la décision de création du marché unique du transport aérien en Afrique. « Nous nous engageons particulièrement pour l'harmonisation de tous les accords bilatéraux des services aériens pour assurer la levée de toutes les restrictions qui ne permettent pas de se conformer à la décision de Yamoussoukro » a indiqué le communiqué final de la réunion.

Le Premier Ministre togolais, M. Selom Klassou a lors des travaux, encouragé les pays qui n'y ont pas encore souscrits à rejoindre le mouvement afin de stimuler la connectivité, réduire les tarifs et conforter la croissance économique sur un continent considéré par certains comme coûteux et peu attractif pour des investissements dans le secteur. « Il est venu pour nous, le temps de créer pour nos compagnies aériennes des conditions de la compétitivité, le temps d'offrir aux voya-

geurs des tarifs abordables, un niveau de sécurité appréciable, et surtout la commodité d'itinéraires qui ne leur imposent plus de devoir transiter par d'autres continents pour rallier deux villes africaines » a-t-il martelé.

Le Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) est l'un des 12 projets phares de l'agenda 2063 de l'UA. Il vise à créer un seul et unique marché du transport aérien en Afrique, à libéraliser l'aviation civile sur le continent et à y impulser l'intégration économique. Cette 4^e réunion du groupe de travail ministériel tenue à Lomé est une initiative de la Commission Africaine de l'Aviation Civile. La réunion de Lomé qui s'est déroulée dans « un esprit d'ouverture et de cordialité » a notamment encouragé les Etats membres, les compagnies aériennes africaines éligibles et toutes les institutions partenaires à se joindre à l'opérationnalisation du MUTAA.

Roger GBESSIA

Phénomène « Mimê tcha tcha tcha » sur les réseaux sociaux :

Quand ignorance et naïveté peuvent conduire à de graves conséquences !

S'il est connu de tous que les réseaux sociaux notamment facebook et whatsapp entre autres, sont à ce jour de formidables outils modernes de communication de masse, force est cependant de constater que cette évolution technologique rime avec certains phénomènes qui deviennent très rapidement des sujets de préoccupations, voire une menace pour la paix et la cohésion sociale. C'est le cas du phénomène « Mimê tcha tcha tcha », ce qui littéralement signifie en langue Ewé, « partager très rapidement » avec tous les risques méconnus ou non par les acteurs qui s'y adonnent.

Il vous est certainement arrivé de recevoir des images, audios ou vidéos concernant un fait de société sur votre Smartphone avec un message vous demandant de partager rapidement ces fichiers à vos proches et amis. Très vite, certaines personnes, sans se poser de question, s'adonnent à l'exercice de partage au nom du « Mimê tcha tcha tcha ».

« Avant, quand je recevais ces genres d'informations et messages sur mon whatsapp, je m'empressais à être le premier à le partager avec les amis. Je prenais plaisir à le faire sans réfléchir. Des fois les amis me demandaient où est-ce que j'ai reçu ces images ou audios et de savoir aussi si ces informations sont avérées. Je leur dis qu'on me les a envoyés aussi puisque je n'ai aucune explication à donner. Mais à un moment donné je ne le fais plus car des fois j'ai l'impression de me ridiculiser », nous a confié Modeste AGAH, un conducteur de taxi moto (zémidjan) rencontré à Agoè.

Même impression

chez Marceline AMAH, étudiante dans un établissement d'enseignement supérieur de la place qui témoigne : « J'adore partager n'importe quelle information sur whatsapp avec ma famille et mes amis. Mes copines m'appelaient des fois 'le distributeur automatique' (rires...) ».

Cependant, il y a lieu de faire remarquer que beaucoup de ces informations qui circulent à la vitesse sur les réseaux sociaux et qui touchent des fois à la vie privée de certaines personnes, se révèlent souvent fausses erronées, ce qui peut mettre du coup, les auteurs de ces informations sous le coup de la loi. Ce phénomène de « mimê tcha tcha », né récemment sur les réseaux sociaux notamment whatsapp a pris l'allure d'une vitesse de croisière au point d'inquiéter même les autorités publiques et le Gouvernement qui, en Conseil des Ministres le 21 Mars dernier, est largement revenu sur la question relative à la régulation des réseaux sociaux au Togo.

Pour le Gouvernement,

la prolifération des discours de haine (hate speech) et des fausses informations (fake news) sur internet et plus spécifiquement sur les réseaux sociaux, constitue aujourd'hui une préoccupation mondiale et une menace sérieuse, tant pour la stabilité des Etats que pour la cohésion et la paix sociale.

Au Togo, il existe bel et bien des dispositions juridiques qui encadrent directement ou indirectement les communications sur les réseaux sociaux. C'est le cas de la Loi d'Orientation sur la Société de l'Information au Togo (LOSITO) ou encore le Code Pénal.

Selon Abel Klussey, Juriste-Politologue et Président du Comité d'Action Juridique et Sociale (CAJS), c'est dans le code pénal qu'on trouve des mesures plus strictes lorsqu'en cas de mauvaise utilisation des réseaux sociaux, l'on en vient à violer la loi pénale. « Il peut s'agir d'une atteinte à l'honneur (punissable d'un à six mois avec sursis et d'une amende de cinq cent mille

à deux millions de francs CFA ou de l'une de ces deux peines conformément à l'article 290 du code pénal), d'outrages aux bonnes mœurs (passible d'une peine d'emprisonnement d'un à trois ans et d'une amende d'un million à trois

ser les responsabilités liées à ces messages. L'on doit savoir qu'on peut être tenu responsable et même être condamné pour un message publié sur un réseau social », a-t-il fait savoir avant d'ajouter que « l'exercice de la liberté d'expression ne saurait primer sur

que, d'autre part, la possibilité de s'exprimer, de communiquer et de participer à la création et à l'exploitation de ressources informationnelles. Ce la ne peut se concevoir dans l'affranchissement du principe de responsabilité et des autres lois en vigueur dans la République. Nous devons tous, avec empressement, injecter une dose maximale de responsabilité dans l'usage que nous faisons des réseaux sociaux », a-t-il conseillé.

Au demeurant, le Gouvernement estime qu'au-delà de cette réglementation préexistante, il serait souhaitable de procéder au renforcement de la régulation des réseaux sociaux notamment par la mise en place d'une campagne de sensibilisation relative à leur usage, la signature d'un code de bonne conduite avec les représentants de structures comme Facebook et Twitter, l'adoption d'une loi sur les fausses informations et la création d'une plateforme de signalement.

« L'usage des réseaux sociaux doit se faire dans la garantie de la paix sociale et le respect des libertés publiques et individuelles », peut-on lire dans le communiqué du Conseil des Ministres précédemment cité.

David SOKLOU



millions de francs CFA ou de l'une de ces deux peines en application de l'article 393 du code pénal », a-t-il souligné, précisant au passage que la liste des infractions possibles n'est pas exhaustive.

Pour le juriste Abel Klussey, une personne qui reçoit un message lui demandant de partager telle ou telle information doit au préalable se poser certaines questions : D'abord, est-ce vrai ce que je m'apprête à publier, ensuite, est-elle utile et enfin, quel est l'objectif poursuivi par cette publication.

« Il est triste de voir que les gens publient des messages non signés mais ne sont pas prêts à endos-

ser les dispositions juridiques relatives notamment aux droits fondamentaux, à la liberté et à la dignité des individus, à la vie privée et familiale, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la diffamation, à l'injure et aux discriminations ».

« Si chaque individu, au nom du principe de la liberté prônée par LOSITO précitée, a le droit de participer à la société de l'information en créant, en obtenant, en utilisant et en partageant l'information et le savoir ; lequel principe garantit, d'une part, l'égal accès aux réseaux de communication publics incluant le service universel et les ressources informationnelles ainsi

Grande opération de recensement fiscal et des immeubles :

Vers un assainissement du fichier des contribuables et un cadastre numérique au Togo

Les attaques terroristes, la piraterie maritime, la montée des crimes organisés, la circulation incontrôlée des armes, les conflits et autres catastrophes sont autant de problèmes auxquels font face les pays de la sous région. Face à ces différents fléaux, les Chefs d'Etat-major de la CEDEAO prennent leur responsabilité et réaffirment leur engagement en faveur de la paix au sein de l'espace sous régionale.



Le commissaire des impôts Adoyi Essowavana (à droite)

Assainir le fichier des contribuables à travers l'actualisation des informations (adresses, activités principales ou secondaires) de toutes les unités économiques formelles et

informelles à travers les divisions des impôts, tel est le but d'un recensement fiscal et des immeubles qui a démarré depuis lundi dernier dans la ville de Lomé.

Il s'agit d'une opération de collecte de données sur les activités économiques organisée par le Ministre de l'Economie et des Finances par le biais de l'Office Togolais des Recettes

(OTR), en collaboration avec le Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, celui de la sécurité et de la protection civile et la délégation spéciale de la ville de Lomé.

Prévue pour durer trois (03) mois, cette opération permettra également de procéder au recensement des immeubles, ceci en prélude à la mise en place d'un cadastre fiscal et des projets relatifs à la sécurisation foncière et à l'amélioration du climat des affaires au Togo.

« En matière foncière les données dont nous disposons sont dépassées. Nous faisons les recensements tous les jours mais pour ce qui concerne le domaine foncier, nous nous sommes rendus compte que les informations que

nous disposons sont dépassées et il faut les actualiser », a expliqué le Commissaire des impôts Essowavana ADOYI au cours d'une rencontre avec la presse le vendredi 25 Mai dernier au siège de l'OTR à Lomé.

« Aujourd'hui, le cadastre et la conservation foncière sont revenus à l'Office Togolais des Recettes. On parle de plus en plus de problème d'adressage de nos villes. Nous voulons que sur chaque parcelle qui sera identifiée, qu'on puisse savoir qui y habite et qui est le propriétaire. Toutes les parcelles qu'elles soient du domaine de l'Etat, du domaine religieux, d'habitation ou professionnel, seront recensées. Notre ambition est d'aller vers un cadastre numérique lorsque nous arriverons à bien faire ce

recensement », a-t-il ajouté.

Selon le Commissaire des impôts, il est spécifiquement question de recenser et de géo localiser (coordonnées GPS) systématiquement tous les contribuables du secteur moderne et informel installés dans la ville de Lomé et de recenser tous les immeubles bâtis et non bâtis dans la ville de Lomé.

Cette opération plus tard dans les autres localités et préfectures de l'intérieur du pays. Afin de faciliter le travail des agents recenseurs qui seront identifiés par le port d'un badge, il est demandé à la population cible de leur réserver un bon accueil et de répondre en toute sincérité aux questions qui leur seront posées.

David



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg